Bilan d’activités septembre 2025 - août 2026

Comité Régional de Tourisme Équestre de Normandie



M. José CASTAÑEDA, Président

Mme Sandrine HOUIS, Trésorière

Mme Lorène BOURGEOIS

Sommaire

Mot du président

1. **Développement des itinéraires équestres**
    a. **Le Schéma Régional des itinéraires équestres**
    b. **La Grande Transversale Normande**
    c. **Le développement des boucles locales**

2. **Développement des services de tourisme équestre**
    a. **Le développement de la charte qualité régionale “Accueil Cheval”**
    b. **La mise en place d’une nouveau référentiel “Accueil Cheval Bivouac”**
    c. **Le balisage des itinéraires équestres**

3. **Animation des itinéraires - GRTEN**
    a. **GRTEN Seine-Maritime**
    b. **GRTEN Calvados**
    c. **GRTEN Eure**
    d. **GRTEN Orne**
    e. **GRTEN Manche**
    f. **Bilan global**

4. **Communication**
    a. **Gazette**
    b. **Réseaux sociaux**
    c. **Site internet**

5. **Promotion de la Normandie, Destination Cheval**
    a. **Partenariat avec le CRT**
    b. **Salons et événements promotionnels**

Conclusion

Mot du président

L'année 2025-2026 s'inscrit dans une dynamique de poursuite et de structuration des actions menées par le Comité régional de tourisme équestre de Normandie en faveur du développement du tourisme équestre à l'échelle régionale. Elle a été marquée par un événement majeur, l'organisation de l'Equirando en Normandie en 2025, dont les retombées et les suites ont influencé les activités conduites en 2026. Cette période a également été marquée par une transition au sein de l'équipe, avec le départ d'Ambre, chargée de mission, puis l'arrivée de Lorène, dans un objectif de continuité des actions engagées et de poursuite des projets du Comité.

Dans ce contexte, le Comité a poursuivi ses missions autour du développement des itinéraires équestres, de l'amélioration des services dédiés aux cavaliers, de l'animation des territoires et de la promotion de la Normandie comme destination de tourisme équestre, conformément aux orientations du COB 2026-2028.

Ce rapport présente les principales actions conduites de septembre 2025 à août 2026, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives pour la poursuite des projets engagés.

1. Développement des itinéraires équestres

a. Le Schéma Régional des itinéraires équestres

Dans le cadre de l'objectif fixé par le COB 2026-2028, visant à « élaborer un schéma régional des itinéraires équestres et présenter ce schéma aux acteurs du territoire », deux réunions de travail ont été organisées en 2026 afin de définir les premières orientations et modalités de mise en œuvre de cette action.

À l'issue de ces échanges, il a été retenu de débuter la démarche par la réalisation d'une cartographie régionale permettant de recenser et de visualiser les différents itinéraires et boucles équestres existants sur le territoire normand. Cette première étape devra également permettre d'identifier les acteurs concernés par le développement et la valorisation de ces itinéraires, afin de disposer d'une vision globale des ressources et des dynamiques territoriales existantes.

Ce travail cartographique constituera ainsi une première base pour la construction progressive du schéma régional des itinéraires équestres et pour les futures concertations avec les acteurs du territoire. Le travail doit donc être poursuivi avec d'autres réunions de travail fin 2026 et en 2027.

b. La Grande Transversale Normande

Dans le cadre de l'objectif fixé par le COB 2026-2028, visant à définir une stratégie de communication et de balisage de la Grande Transversale Normande et à poursuivre la création de la liaison entre Jumièges et Croisy-sur-Andelle, plusieurs actions ont été engagées au cours de l'année 2026.

Concernant la liaison Jumièges–Croisy-sur-Andelle, une première réunion de travail s'est tenue le 6 février 2026 entre le CDTE 76 et le CDTE 60. Une possibilité d'itinéraire partiel a été étudiée à cette occasion. Cet itinéraire rejoindrait Bois Guilbert, ce qui permettrait également la mobilisation de l'hébergement disponible sur ce site. Cette première phase de travail doit permettre de poursuivre la définition du tracé et de préciser les différentes modalités nécessaires à la réalisation de cette liaison, dont l'aboutissement et la promotion sont prévus à l'horizon 2028.

Par ailleurs, un diagnostic de la Route des Abbayes, commandée par Attitude Manche, a été réalisé et transmis afin de permettre la poursuite des réflexions sur cet itinéraire. À la date de rédaction du présent rapport, les éléments disponibles ne permettent toutefois pas de faire état d'un retour ou d'une nouvelle étape engagée à la suite de cet envoi. Ce diagnostic a permis de mettre en lumière par exemple le manque d'homogénéité en termes de balisage sur l'ensemble du parcours, certaines portions étant très bien balisées, d'autres moins. Il a été également relevé l'importance de renforcer l'offre d'hébergement le long de cet itinéraire, encore trop peu nombreuse pour le moment. Ce parcours reste très intéressant en termes de paysages et d'intérêt touristique et repose sur une base solide.

Concernant l'itinéraire Patrimoine en Baie, le diagnostic réalisé en 2024 constitue également une première base de travail. La poursuite de la démarche reste à préciser.

Enfin, sur la Chevauchée de Guillaume, une partie du balisage de l'itinéraire a été réalisée par les collectivités de Falaise et d'Isigny-sur-Mer au cours de l'année 2026, contribuant ainsi à la progression de la structuration et de la lisibilité de cet itinéraire.

Au total, les travaux engagés ont permis de disposer d'un état des lieux pour la Route des Abbayes et Patrimoine en Baie, représentant 165 km d'itinéraires étudiés, auxquels s'ajoutent les 95 km de l'itinéraire Patrimoine en Baie du Mont-Saint-Michel réalisés en 2023. La poursuite des travaux sur la liaison Jumièges–Croisy-sur-Andelle s'inscrit quant à elle dans la programmation du COB, avec un objectif de finalisation et de promotion du nouvel itinéraire à l'horizon 2028.

c. Le développement des boucles locales



Dans le cadre de l'objectif fixé par le COB 2026-2028, visant à « accompagner la création ou l'actualisation de 5 boucles, idéalement une par département », le travail mené en 2026 a permis d'aller bien au-delà de la cible initialement fixée.

À la suite d'une sollicitation du Département du Calvados, une campagne importante de diagnostics d'itinéraires a été engagée sur le territoire. 16 boucles équestres, représentant un total de 471,5 km, ont ainsi fait l'objet d'un diagnostic de terrain, soit trois fois l'objectif fixé pour la période. Les diagnostics de terrain ont été réalisés en juin 2026 (avec une dernière boucle diagnostiquée début septembre 2026), suivis du travail de rédaction au cours de l'été. La restitution de l'ensemble de la commande est prévue le 12 novembre 2026.

Les itinéraires concernés sont les suivants :

- Entre histoire et légende – 25 km
- Sur les hauteurs de la Suisse Normande – 24 km
- Du bois de la Motte au Val Fournet – 25 km
- Circuit de la Chapelle Saint-Joseph – 28 km
- La forêt de Grimbosq – 27 km
- Au fil de la Druance – 32 km
- Sur les traces des pèlerins du Mont-Saint-Michel – 23 km
- Autour du domaine de Pontécoulant – 32 km
- Circuit de la vallée du Noireau – 30 km
- Circuit de la Roche d'Oëtre – 38 km

- Circuit de la vallée de la Baize – 37 km
- Circuit du Cheval de Pierre – 35 km
- Circuit des monts d'Éraines – 34 km
- Circuit de la Brèche au Diable – 37 km
- Circuit des mondes souterrains – 35 km
- Boucle de Quetteville - 10 km

En parallèle, des démarches ont également été engagées dans l'Eure, à l'initiative de Sandrine Houis, la trésorière et de Louis Clerc, membre du comité régional. Des rencontres ont notamment été organisées avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie et plusieurs offices de tourisme du territoire, notamment ceux de Bernay, Conches-en-Ouche, Verneuil d'Avre et d'Iton et Beaumont-le-Roger. Ces échanges portent sur la réhabilitation de chemins équestres au sud de Bernay. Un travail de reconnaissance de différents circuits a également débuté, en s'appuyant notamment sur l'itinéraire de Bernay déjà existant. Ces premières démarches constituent une étape préparatoire en vue de développer et de valoriser l'offre de randonnée équestre sur ce secteur.

Cette mobilisation importante dans le Calvados a permis de réaliser un nombre de diagnostics nettement supérieur aux prévisions initiales. Elle a toutefois concentré l'essentiel des moyens consacrés à cette action sur un seul département, limitant les possibilités d'intervenir simultanément sur les autres territoires normands. Les démarches engagées dans l'Eure témoignent néanmoins d'une dynamique complémentaire, reposant sur la mobilisation des membres du comité et le développement de partenariats locaux.

La poursuite de cet objectif dans le cadre du COB permettra ainsi de consolider les actions engagées, de poursuivre l'accompagnement des territoires et de rééquilibrer progressivement les interventions entre les différents départements, afin de tendre vers un réseau de boucles équestres cohérent et couvrant l'ensemble de la Normandie.

2. Développement des services de tourisme équestre

a. Le développement de la charte de qualité régionale "Accueil Cheval"

Dans le cadre de l'objectif du COB 2026-2028 visant à « déployer le nouveau référencement Accueil Cheval sans restriction de distance aux grands itinéraires, avec une priorité donnée à la Manche, l'Orne et la Grande Transversale », le nouveau cahier des charges a été officialisé au cours de l'année 2026.

Sa mise en œuvre s'est concrétisée par la réalisation de 12 visites et audits, ayant permis le référencement de 11 structures. Parmi celles-ci, 2 sont situées à plus de 3 km d'un itinéraire équestre, conformément à la volonté d'élargir le dispositif au-delà des seules structures implantées à proximité immédiate des grands itinéraires.

Les nouveaux référencements ont principalement concerné la Manche, avec 9 structures, et la Seine-Maritime, avec 2 structures. Sur les 11 structures référencées, 5 correspondent à des renouvellements et 6 à de nouveaux référencements. Un dossier n'a pas pu aboutir en raison

d'infrastructures équestres ne répondant pas aux exigences de sécurité du cahier des charges. Les nouveaux référencés sont :

- La ferme de Cheux (50)
- Les paddocks de la baleine (50)
- Le gîte de la vallée de la Vire (50)
- Les chambres d'hôtes de l'Ile (50)
- Le domaine du Haras du Cotis (50)
- Le gîte équestre d'Auvers (50)

Les renouvellements sont :

- Le domaine de la Renardière (76)
- Le gîte La Bellangerie (50)
- La chambre d'hôtes Outremer et Terre (50)
- Le gîte La Lande Bréhal (50)
- La Ferme équestre Les Erables (76)

L'évolution du dispositif permet également de faciliter l'accès au référencement, notamment grâce à la possibilité pour les offices de tourisme de valider certaines structures ne disposant pas d'un classement et/ou d'une labellisation, ce qui constitue une évolution importante dans la mise en œuvre du nouveau référentiel.

Afin d'accompagner le déploiement de ce nouveau cahier des charges et d'en préciser les modalités auprès des acteurs concernés, une réunion d'information et d'explication du processus est prévue à l'automne 2026. À la date de rédaction du présent rapport, la date définitive de cette réunion n'est pas encore arrêtée.

La poursuite de l'action devra notamment permettre de renforcer le déploiement du dispositif dans les départements prioritaires identifiés par le COB, en particulier dans l'Orne, et de poursuivre l'information des acteurs sur les nouvelles modalités du référencement.

b. La mise en place d'un nouveau référentiel "Accueil Cheval Bivouac"

Dans le cadre de l'objectif fixé par le COB 2026, visant à référencer deux structures dans le dispositif « Accueil Cheval Bivouac », l'année qui vient de s'écouler a principalement été consacrée à la définition et à la structuration du dispositif.

Une réunion de travail a permis d'avancer sur l'élaboration du cahier des charges « Accueil Cheval Bivouac », ainsi que sur la rédaction d'une fiche pratique destinée à accompagner les structures souhaitant s'engager dans cette démarche. Ces documents sont désormais rédigés et font l'objet d'une vérification sur le plan réglementaire afin de s'assurer de leur conformité avant le lancement officiel du dispositif.

En parallèle, les visites réalisées dans le cadre du référencement Accueil Cheval classique ainsi que les échanges menés lors des GRTEN ont permis de sonder les structures sur leur intérêt pour l'accueil de

cavaliers en bivouac. Ces échanges constituent une première étape pour identifier les structures susceptibles d'être intéressées et de se porter candidates au futur référencement.

À ce stade, aucun appel à candidatures ni audit spécifique n'a encore été lancé. Le travail réalisé en 2026 a ainsi permis de poser les bases nécessaires au déploiement du dispositif, qui pourra être lancé une fois les documents finalisés et validés sur le plan réglementaire.

c. Le balisage des itinéraires équestres

Dans le cadre de l'objectif du COB visant à « développer une offre d'accompagnement comprenant formation des bénévoles, diagnostic et réalisation du balisage », plusieurs démarches ont été engagées afin d'accompagner les territoires dans la structuration et la maintenance de leurs itinéraires équestres.

Concernant l'itinéraire Patrimoine en Baie du Mont-Saint-Michel, des devis ont été transmis en mars 2026 aux deux EPCI concernés, Granville Terre et Mer pour un linéaire de 36 km et Mont-Saint-Michel-Normandie pour 59 km, afin d'accompagner la mise en œuvre du balisage de l'itinéraire. En raison du renouvellement des équipes municipales et du vote des nouveaux budgets en 2026, la réalisation de ce projet de balisage a toutefois été reportée à 2027.

Un devis a également été transmis à Rouen Métropole pour l'entretien du balisage sur 2 itinéraires : La Chevauchée du Pays d'Auge à Seine, et Le Chevauchée en Vallée de Seine, pour un total de 42 km. Dans ce devis apparaît également le balisage d'une boucle équestre, qui n'a jusque là jamais été balisée : La boucle équestre en forêt du Trait, de 16 km.

Ces premières démarches permettent ainsi de poursuivre la structuration de l'offre d'accompagnement proposée aux territoires, avec des interventions portant à la fois sur le diagnostic, la réalisation ou le suivi du balisage des itinéraires équestres.

3. Animation des itinéraires - GRTEN

a. GRTEN de Seine-Maritime



Le Grand Régional de Tourisme Équestre de Seine-Maritime s'est déroulé les 27 et 28 juin 2026, au départ du Centre Équestre des Centaures à Étretat. L'événement a réuni 35 participants à cheval, auxquels se sont ajoutés 3 cyclistes, permettant ainsi de proposer une découverte du territoire à travers une pratique équestre et cycliste.

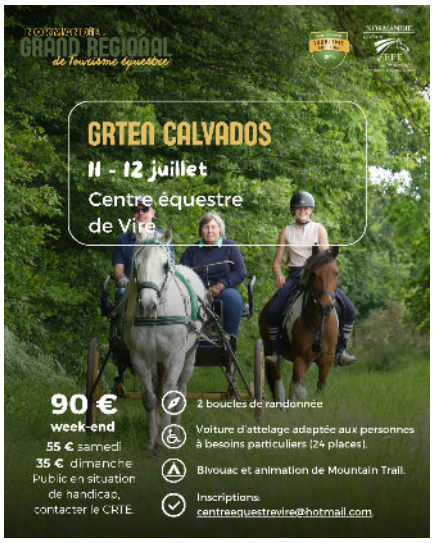
Au cours du week-end, les participants ont pu découvrir les paysages emblématiques de la Côte d'Albâtre. Le samedi, l'itinéraire leur a notamment offert de remarquables panoramas sur les falaises et le littoral. Le dimanche, la randonnée s'est poursuivie en direction du château de Tourville-les-Ifs, offrant une étape patrimoniale particulièrement appréciée avant le retour au centre équestre.

Le questionnaire de satisfaction transmis aux participants fait ressortir un bilan globalement positif de cette édition, tant sur les itinéraires proposés que sur la découverte du patrimoine et des paysages seinomarins.

Avec 35 participants, l'objectif fixé pour cette édition a ainsi été atteint.



b. GRTEN du Calvados



Le Grand Régional de Tourisme Équestre du Calvados s'est déroulé les 11 et 12 juillet 2026, au départ du Centre Équestre de Vire. L'événement a rassemblé 23 participants, de tous âges.

Afin de tenir compte des fortes chaleurs annoncées, le départ de la randonnée du samedi a été avancé aux premières heures de la matinée. Les participants ont ainsi parcouru 21km à travers les paysages du Calvados, empruntant différents types de chemins, des passages en sous-bois ainsi que des traversées de champs.

L'après-midi, une séance d'initiation au Mountain Trail a été proposée aux participants, permettant à chacun de découvrir ou de perfectionner sa pratique. La journée s'est poursuivie autour d'un repas convivial, favorisant les échanges entre les cavaliers et prolongeant l'esprit de partage de cette étape.

Le dimanche, une seconde randonnée de 16km est venue clôturer le week-end. Ce parcours plus court a permis aux participants de profiter une dernière fois des paysages normands tout en regagnant leur domicile avant les fortes chaleurs de l'après-midi.

La fréquentation de cette étape est restée inférieure à l'objectif initial, notamment en raison de l'épisode de canicule qui a marqué cette période. Malgré cette participation plus limitée, le bilan de l'étape reste très positif : les cavaliers présents se sont montrés satisfaits du programme proposé et de l'organisation, confirmant la réussite de ce rendez-vous convivial autour du tourisme équestre.

c. GRTEN de l'Eure



Le Grand Régional de Tourisme Équestre de l'Eure s'est déroulé le 23 juillet 2026 à Gisay-la-Coudre aux Calèches du Mesnils, sous la forme d'une étape sur une journée. Cette étape a été organisée dans un contexte particulier, la structure initialement prévue, les Écuries du Belloir, ayant dû annuler sa participation au dernier moment.

Grâce à la mobilisation rapide des organisateurs et des acteurs locaux, une nouvelle étape a ainsi pu être mise en place aux Calèches du Mesnils, permettant de maintenir le rendez-vous au calendrier régional.

Cette journée a rencontré une très belle participation, avec 50 participants, attirant également différentes pratiques et publics autour de la découverte du territoire : cavaliers, cyclistes, marcheurs, meneurs d'attelage ainsi qu'un coureur. Cette diversité des participants a contribué à faire de cette étape un rendez-vous ouvert et convivial.

Malgré les contraintes liées à cette organisation de dernière minute, l'étape de Gisay-la-Coudre a ainsi permis de maintenir l'événement dans l'Eure et de réunir un nombre important de participants, témoignant de la mobilisation des acteurs locaux et de l'intérêt suscité par le programme des Grands Régionaux de Tourisme Équestre.



d. GRTEN de l'Orne

Le Grand Régional de Tourisme Équestre de l'Orne s'est déroulé les 15 et 16 juillet 2026 à la Ferme des Tertres, réunissant 20 participants, dont deux cavaliers venus de Bretagne. L'objectif fixé pour cette étape n'a pas été atteint, notamment en raison de la canicule.



Le programme proposait chaque jour une boucle d'environ 30km, avec un parcours composé à près de 90 % de passages en forêt d'Écouves. Ces itinéraires, particulièrement appréciés des cavaliers randonneurs, ont permis aux participants de profiter pleinement des paysages et de l'environnement naturel exceptionnel du territoire.

Les journées ont également été ponctuées de moments conviviaux, avec des repas pris en forêt le midi et des soirées organisées autour d'une grande tablée en extérieur. Une présentation de la danse country, suivie d'une invitation à participer, a notamment permis de prolonger la soirée dans une ambiance festive. Les cavaliers se sont volontiers prêtés au jeu, contribuant largement à la convivialité de cette étape.

Le nombre de participants est toutefois resté inférieur aux prévisions de l'organisateur, qui espérait accueillir une trentaine de cavaliers. De nombreux désistements ont en effet été enregistrés au cours de la semaine précédant l'événement, en raison des prévisions de canicule, qui ne se sont finalement pas confirmées.



Malgré cette fréquentation plus faible qu'espérée, l'étape a bénéficié de retours très positifs des participants, notamment concernant la qualité des parcours en forêt d'Écouves et l'ambiance particulièrement conviviale et festive du week-end.

e. GRTEN de la Manche

Le Grand Régional de Tourisme Équestre de la Manche s'est déroulé les 5 et 6 septembre 2026 à la Ferme de Cheux, réunissant 60 participants. Près de la moitié des participants étaient présents en attelage, donnant à cette étape une dimension particulièrement marquée autour de cette pratique.

Le week-end a été rythmé par différentes animations permettant de valoriser les savoir-faire et les acteurs du territoire. Les participants ont notamment pu assister à une démonstration de débardage, découvrir l'équithérapie et participer à une présentation des Cob Normands par le Centre de Valorisation des races normandes. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec un concert de fest-noz, favorisant les échanges et la convivialité entre les participants.



Cette édition a par ailleurs bénéficié d'une importante couverture médiatique, contribuant à accroître la visibilité du Grand Régional et du tourisme équestre dans la Manche. Un reportage diffusé sur France 3 a notamment permis de mettre en lumière l'événement et les différentes activités proposées et qui est à visionner ici.

Les retours des participants sont globalement positifs. L'organisation a notamment été particulièrement appréciée par les meneurs et attelages, pour lesquels le format et les conditions d'accueil étaient bien adaptés. Cette orientation très marquée vers l'attelage a toutefois pu susciter des ressentis plus nuancés chez certains cavaliers, en raison du nombre de routes goudronnées empruntées.

Dans l'ensemble, cette étape a permis de réunir un nombre important de participants et de proposer un événement à la fois convivial, festif et valorisant pour le territoire, tout en bénéficiant d'une forte visibilité médiatique.



f. Bilan global

En 2026, les cinq départements normands ont accueilli une étape des Grands Régionaux de Tourisme Équestre, permettant ainsi de valoriser la diversité des territoires et des itinéraires équestres régionaux.

Au total, 188 participants ont pris part aux différentes étapes, soit une moyenne de 38 participants par édition. Malgré quelques désistements liés notamment aux conditions météorologiques, les retours des participants et organisateurs sont globalement positifs.

Ces rendez-vous ont également permis de favoriser la convivialité entre les pratiquants et de faire découvrir les paysages, le patrimoine et les savoir-faire locaux. La couverture des cinq départements constitue ainsi un bilan positif pour cette édition 2026.

4. Communication

a. Gazette

Dans le cadre de l'objectif du COB visant à maintenir une gazette mensuelle, soit 12 publications par an, ainsi qu'une présence régulière sur les réseaux sociaux, le rythme de publication a été maintenu de septembre 2025 à août 2026.

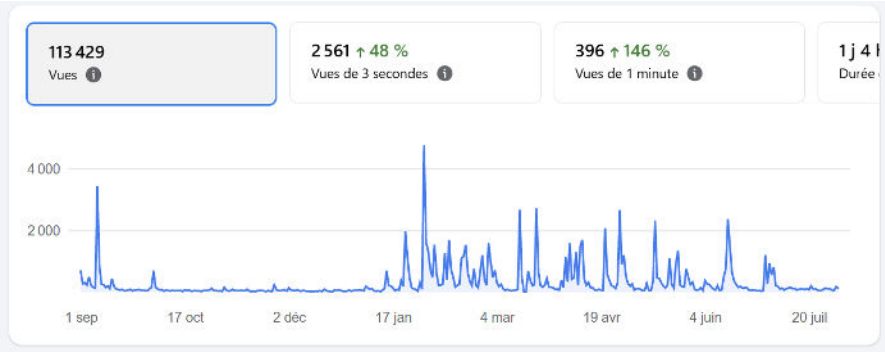
Ainsi, 12 gazettes sur 12 ont été publiées, avec environ 3 articles par mois relayés sur les réseaux sociaux. Les contenus ont abordé différentes thématiques liées à l'actualité du tourisme équestre : Accueil Cheval, GRTEN, actualités de la FFE, fiches techniques, etc.

Le format a également été enrichi avec l'ajout d'une rubrique « Petites actus » en fin de gazette, permettant de partager de manière concise des informations et actualités complémentaires.

b. Réseaux sociaux

La présence du Comité régional sur les réseaux sociaux s'est poursuivie activement sur la période septembre 2025 – août 2026, avec une progression de la communauté et une bonne visibilité des publications.

Sur Facebook, les publications ont généré 113 429 vues sur la période, avec une progression de 120 abonnés. Les contenus consacrés à l'actualité du tourisme équestre normand, notamment la présentation du calendrier des GRTEN 2026 et les publications qui ont découlées de chaque édition, ont été les plus vus. La publication relative au recrutement d'une nouvelle chargée de mission a également suscité un intérêt important auprès des internautes.



Sur Instagram, la communauté a progressé de 87 abonnés, tandis que les publications ont généré environ 65 000 vues. La publication consacrée aux plus beaux moments de l'Équirando a été la plus vue et celle ayant suscité le plus de réactions, devant le publication relative au GRTEN de Seine-Maritime. Celle consacrée au recrutement de la nouvelle chargée de mission a également suscité de l'intérêt.

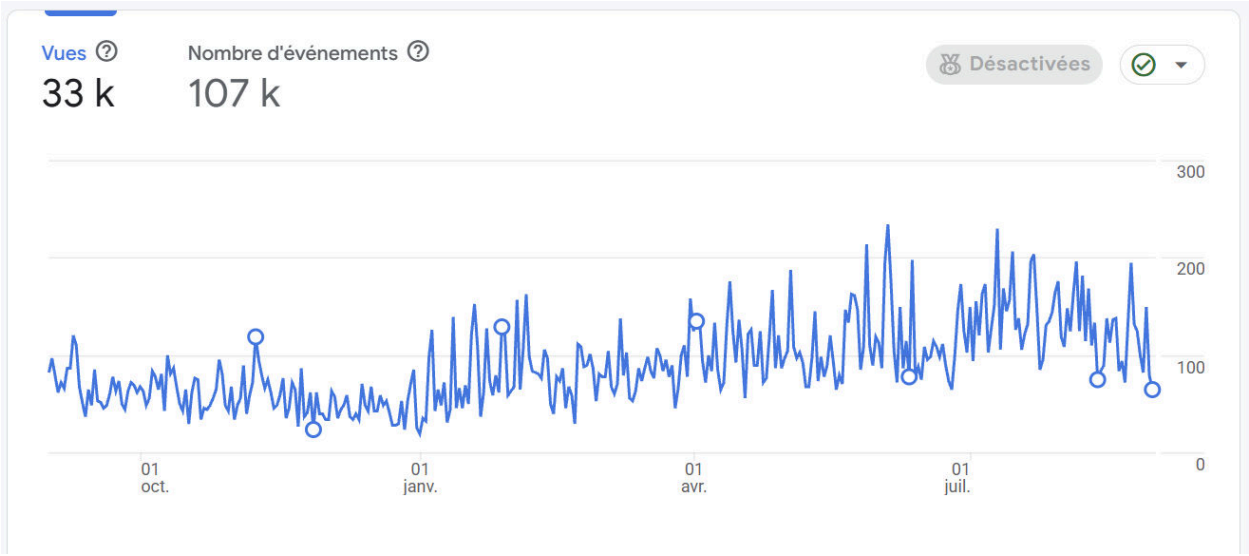


L'objectif initial était de maintenir un rythme de deux publications par semaine. Au regard du temps nécessaire à la création de contenus réguliers et qualitatifs, ce rythme s'est toutefois révélé difficilement

tenable. Un rythme d'environ une publication par semaine apparaît aujourd'hui plus réaliste et durable, tout en permettant de maintenir une présence régulière et cohérente sur les réseaux sociaux.

c. Site internet

Nous avons eu 33,000 visiteurs entre le 1er septembre 2025 et le 31 août 2026 :



La page la plus visitée est "La plage avec mon cheval", suivie de "Découvrir la Normandie à cheval" et la "Gazette du tourisme équestre".

5. Promotion de la Normandie, Destination Cheval

a. Partenariat avec le CRT

Dans le cadre du partenariat avec le Comité Régional de Tourisme (CRT) de Normandie, le Comité régional de tourisme équestre contribue au plan d'actions en apportant son expertise et en participant à la construction d'expériences valorisant la destination Normandie.

Cette année, le CRT a sollicité le Comité dans le cadre de la création d'une nouvelle expérience normande autour de l'âne bâté. Une réponse a été apportée à cette sollicitation, avec notamment la transmission de préconisations de structures susceptibles de répondre au projet, à partir des acteurs identifiés par le CRT.

Cette collaboration s'inscrit dans la démarche de promotion de la Normandie comme destination cheval et permet de mettre l'expertise du Comité au service de la valorisation des activités équestres et des acteurs de la filière touristique régionale.

b. Salons et événements promotionnels

Dans le cadre de l'objectif du COB visant à assurer une participation annuelle à plusieurs salons ciblés, le Comité régional a participé à différents événements professionnels et grand public au cours de la période 2025-2026.

Le FENO à Rouen, le 19 octobre 2025, puis le Salon du Cheval d'Angers, les 7, 8 et 9 novembre 2025, ont constitué des occasions de promouvoir le tourisme équestre normand et de faire connaître l'offre et les actions du Comité.

En février 2026, le Comité a également participé à la Journée Attitude Manche. Cette rencontre s'est révélée particulièrement intéressante pour identifier et échanger avec de potentiels hébergements équestres sur le territoire de la Manche. Elle a également permis de diffuser largement la documentation du Comité et de faciliter les échanges avec les représentants des offices de tourisme du territoire.

Jusqu'en 2025, le Conseil des Chevaux de Normandie éditait un document consacré au tourisme équestre régional, qui constituait un support de communication privilégié pour le Comité lors des salons et événements promotionnels. À la suite de l'arrêt de cette publication, le Comité travaille actuellement à la création de son propre support de communication, afin de disposer d'un outil adapté à ses besoins et de renforcer la promotion de l'offre équestre normande. Ce nouveau document est notamment prévu pour le Salon du Cheval de Paris, prévu en décembre 2026.

La participation à ces différents événements contribue ainsi à accroître la visibilité de la Normandie comme destination de tourisme équestre, tout en favorisant le développement du réseau de partenaires et la rencontre avec de nouveaux acteurs locaux.

Conclusion

L'année 2025-2026 a permis de poursuivre et de renforcer les actions du Comité régional de tourisme équestre de Normandie en faveur du développement, de la structuration et de la promotion du tourisme équestre régional.

Plusieurs objectifs fixés dans le cadre du COB 2026-2028 ont connu des avancées significatives. Le travail engagé autour du schéma régional des itinéraires équestres, le développement des boucles locales et les actions menées sur la Grande Transversale Normande ont permis de mieux identifier les itinéraires existants et de poser les bases de leur développement futur. La réalisation de 16 diagnostics de boucles dans le Calvados, représentant 471,5 km, illustre notamment l'importance du travail réalisé sur le terrain au cours de cette période.

Le dispositif Accueil Cheval a également évolué avec l'officialisation d'un nouveau cahier des charges et le référencement de 11 structures, tandis que le projet Accueil Cheval Bivouac a franchi une première étape importante avec la rédaction de son référentiel et de sa fiche pratique. Le lancement opérationnel de ce nouveau dispositif constituera l'une des perspectives des prochaines années.

La promotion des itinéraires s'est poursuivie à travers les actions de balisage, les différents partenariats et la collaboration avec le Comité Régional de Tourisme, ainsi que par une présence sur plusieurs salons et événements professionnels. Ces actions contribuent à renforcer progressivement la visibilité de la Normandie comme destination de tourisme équestre.

Les Grands Régionaux de Tourisme Équestre ont, quant à eux, permis d'organiser une étape dans chacun des cinq départements normands et de réunir au total 188 participants, soit près de 38 participants par étape. Malgré quelques aléas, notamment météorologiques, ces rendez-vous ont bénéficié de retours globalement positifs et ont permis de valoriser les paysages, le patrimoine et les acteurs locaux.

Enfin, la communication a conservé une place importante dans l'activité du Comité. Les 12 gazettes prévues ont été publiées et les réseaux sociaux ont connu une progression de leur audience et de leur communauté. L'adaptation du rythme de publication à une fréquence plus réaliste permet désormais de privilégier une communication régulière et qualitative.

Cette année aura donc permis de consolider les actions existantes tout en posant les bases de nouveaux projets. Les travaux engagés devront être poursuivis au cours des prochaines années, notamment autour du schéma régional des itinéraires, de la Grande Transversale, du développement des boucles dans les différents départements et du déploiement des dispositifs Accueil Cheval et Accueil Cheval Bivouac. L'enjeu sera ainsi de poursuivre la structuration du réseau régional, de renforcer les partenariats avec les territoires et de continuer à faire de la Normandie une destination reconnue et attractive pour le tourisme équestre.